



INSTITUT LIBÉRAL

Au service de la liberté

Pour une école libre dans une société libre

DAMIEN THEILLIER

RAPPORT. Le monopole promeut les dogmes, la bureaucratie et l'irresponsabilité institutionnalisée. Le libre choix est le garant de l'excellence.

La plupart des pays développés connaissent de graves déficiences dans les systèmes d'éducation publique. Des réformes pédagogistes successives, allant jusqu'à la suppression de la mesure des performances, ont produit des effets pervers multiples.

Beaucoup de diagnostics ont été faits. Beaucoup de solutions ont été proposées: plus de moyens, encore plus d'innovations pédagogiques, ou plus d'autorité, plus de pédagogie traditionnelle. Sur ce sujet, on assiste toujours à l'éternelle guerre de tranchée entre conservateurs et «progressistes», chacun cherchant à imposer par la loi ses propres conceptions pédagogiques ou morales.

Alors en matière d'éducation, les libéraux ont-ils quelque chose d'original à dire? Si les libéraux ne sont certainement pas les seuls à constater les lacunes de l'enseignement public, ils sont toutefois les seuls à les faire remonter à leur cause première: le monopole légal. Le monopole est un facteur d'irresponsabilité et d'incompétence à tous les niveaux, car sans autonomie ni concurrence, il n'y a pas d'incitation à innover, ni à améliorer la qualité du service.

Lire le rapport:

[Pour une école libre dans une société libre](#)

(15 pages, PDF)

Décembre 2015

